

Mener une activité d'audition à l'école....Foire aux questions

Contrairement à ce que l'on imagine parfois, il ne suffit pas de mettre les élèves en présence de la musique pour que la musique vienne aux élèves. Écouter relève de l'action, et l'injonction ne suffit pas à sa réalisation ! L'audition active, pour reprendre le terme communément utilisé, est donc le fait de se projeter vers l'œuvre. L'audition passive a contrario est la situation dans laquelle nous nous trouvons lorsque nous laissons la musique venir à nous, nous effleurer....sans nous déranger.

La source sonore

Il ne viendrait pas à l'idée de faire visionner un film à une classe entière sur un lecteur vidéo portable ou sur un unique écran d'ordinateur pour aborder l'histoire du cinéma. Il en va de même pour la musique. Il est illusoire de faire entendre une œuvre musicale à une classe entière sur un poste compact. Écouter de la musique, même enregistrée, doit être une « expérience sensorielle » comme aller au cinéma, voir une pièce de théâtre, aller au musée etc. Aucune technologie ne remplacera jamais cette expérience et la miniaturisation des moyens de reproduction ou la dématérialisation de la musique ne va pas dans ce sens. Pour écouter de la musique en classe dans de bonnes conditions, il existe deux solutions :

1. Une chaîne Hi-Fi composée d'un lecteur cd, un amplificateur, deux enceintes suffisamment éloignées l'une de l'autre, sur un même plan et formant avec les auditeurs un triangle isocèle. C'est le système le plus efficace, le plus fiable (contrairement à un ordinateur, une chaîne hi-fi ne vieillit presque pas) mais aussi le moins souple (difficile à déplacer) et le plus cher...compter cinq cent euros pour un système complet.
2. Une paire d'enceintes amplifiées. Si vous disposez déjà d'un lecteur (ou d'un ordinateur) une paire d'enceintes amplifiées ou enceintes actives permet un bon confort d'écoute. Préférez un système 2.0 ou 2.1 qui intègre un petit caisson de basse. Les systèmes 5.1 sont réservés aux home cinéma et n'apporteraient rien en classe dans le cadre d'écoute en stéréo. Ce système est mobile mais convient mieux aux petites salles de classe. Comptez environ 350 euros pour un système de qualité.

A ces deux moyens d'écoute collective s'ajoutent les auditions individuelles. En effet, chaque auditeur doit pouvoir aller à sa vitesse personnelle d'écoute de la même façon que chaque lecteur lit à son rythme. C'est pourquoi il est intéressant de proposer des temps d'écoute individuelle ou en petit groupe. Dans ce cas le poste compact ou la mini-chaîne que nous avons renvoyés au placard sera parfait. Il suffit de l'équiper de casques. On trouve sur le marché des splitters audio qui permettent de brancher jusqu'à cinq casques sur une seule sortie audio. La puissance à la sortie des casques s'en trouve diminuée mais le système est très économique (moins de dix euros)

Une autre solution consiste à se servir des ordinateurs comme lecteurs multimédias. Généralement les machines récentes disposent de deux sorties audio. Dans le cas contraire, on peut utiliser

un adaptateur audio (répartiteur jack 3.5 mm) à moins de deux euros l'unité qui permet de brancher deux casques sur une seule sortie.

Que peut-on faire entendre aux élèves ?

Tout sans aucune restriction et quel que soit le niveau (dans les limites du bon sens). La manière dont l'audition est abordée et les activités qui en découlent sont plus importantes que l'audition elle-même. Plus vous aimez ce que vous faites entendre, plus l'activité est facile à défendre.

Comment faire écouter de la musique en classe ?

Il est important de respecter certaines règles

- Une audition se fait en silence (avant, pendant et après). Le prof ne fait pas de commentaire pendant le temps d'écoute.
- Ne pas dépasser 1mn d'audition pour les petits et 2mn30 pour les grands. En revanche, la même audition peut être entendue plusieurs fois au cours d'une même séance (entre 2 et 4 fois en général).
- Une séquence d'audition se fait sur 4 à 6 séances (auditions « satellites comprises »).
- Dans le cas d'un extrait, partir d'un « fade in » et s'arrêter sur un « fade out ».
- Bien « cibler » l'extrait pour ne pas être gêné par la technique.
- Bien doser le volume sonore. Il faut pouvoir tout entendre dans l'œuvre.
- Ne pas changer le volume en cours de route, cela fausse les sensations. (Le changement d'intensité au cours d'une oeuvre est un élément remarquable)

Une audition se partage, si cela est possible, aller s'asseoir avec les enfants pendant l'audition. Cela crée une certaine complicité...de toute manière, ne rien faire d'autre qu'écouter.

Comment rendre une audition active ?

Une audition active est une audition pendant laquelle l'auditeur « va » vers l'objet musical et non l'inverse. Il faut donc susciter une interrogation liée à ce qui est entendu. Si une première audition peut, à la limite, se passer de consigne d'écoute, il est important que l'élève sache ce qu'il a à écouter par la suite. Les consignes doivent donc être précises. (Intensité, tempo, caractère, voix, plans sonores, structure, mouvements mélodiques, thème, accompagnement etc...)

- Il est important de prendre en compte les réponses non verbales (un balancement répond très précisément à la question « quel est le tempo ? »)
- Une fois isolés, les éléments remarquables doivent très vite être repris, soit dans des activités spécifiques, soit dans le chant du moment (exemple : nuances, tempo, contrastes, ostinato, pulsation etc...)
- Prévoir des auditions « satellites » pour vérifier les hypothèses de l'audition principale. (ex. « le jazz ça va vite ! ») La recherche des instruments ne doit pas constituer le seul point d'interrogation. Elle est même dans bien des cas très secondaire.

Toutes les remarques, notions nouvelles rencontrées, références etc. doivent donner lieu à une trace écrite (affichage de classe, trace dans le cahier des arts, diapo TNI etc.)

Sortir du « j'aime – j'aime pas »

Il est évidemment possible d'avoir une vision très objective d'une audition sans jamais se poser la question de ce que l'on ressent, bien qu'au bout du compte cela soit quand même dommage! Quoi qu'il en soit, cette question ne doit pas se poser trop vite. La dernière séance peut, éventuellement, faire l'objet d'un débat esthétique en C3. Poser la question de savoir quels éléments nous touchent ou pas, permet de sortir d'une vision binaire généralement conditionnée par des habitudes culturelles (et les phénomènes de mode).

Sortir du mythe selon lequel les élèves sont capables de se former une opinion par eux-mêmes. Pas plus eux que nous n'en sommes capables...les goûts se forment et se transforment tout au long de la vie. En revanche il est possible de poser les premières références culturelles dès les premières années de l'école. Donc, varier les supports (historique, géographique, musique populaire, musique savante etc...)

Exploiter une audition

Il est souvent simple d'articuler le cours d'éducation musicale autour des autres disciplines de l'école. (Histoire, géographie, français, arts visuels, eps pour les plus évidents). Il est également intéressant de réutiliser les éléments remarquables d'une audition dans les autres activités musicales (expression corporelle, pratiques vocales pour les plus simples).

De toute manière, il est intéressant de rattacher une audition à l'histoire des arts lorsque cela se justifie.